

**Santé :**  
Tout ce que vous devez savoir sur le nouveau coronavirus (Suite&fin) **P.7**

# La première session ordinaire de l'année 2020 à l'Assemblée nationale s'est ouverte **P.3**



# LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0463 du Mercredi 04 Mars 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Politique :

## Agbeyomé Kodjo se veut légaliste

Interviewé à chaud sur une radio de la place suite à la proclamation définitive des résultats de l'élection présidentielle du 22 février, Agbéyomé Kodjo arrivé en deuxième position avec 19,46% des voix, dit ne pas se reconnaître dans les résultats proclamés par la cour constitutionnelle.

Pour lui ce n'est que le prolongement de ce qu'avait préalablement proclamé par la commission électorale nationale

Suite à la page 4

Présidentielle du 22 février :

## Tchassona Traoré la lanterne rouge

Tout comme en 2015, le leader du MCD Tchassona Traoré occupe la dernière marche du podium avec un score minuscule de 0,68%.

Il fait moins que 2015 où il était crédité de 0,90%. Même les néophytes Wolou Komi et Dr Georges William ont mieux fait que l'ancien notaire. Surprenant quand même pour cet

Suite à la page 5



# Fin du suspens...

# La Cour Constitutionnelle confirme : Faure 70,78% **P.3**

SCANTOGO / RSE :



# Un marché de plus de 34 millions de F CFA offert aux populations de Gnenda Condji **P.4**

**Pharmacies de garde à Lomé**

**Du 03 au 09 Mars 2020**

- JEANNE d'ARC** : Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01
- BON PASTEUR** : 38, Av. Libération 22 21 13 67
- PORT** : Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88
- ECLAIR** : Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11
- OCEANE** : Rue OCAM 22 22 62 77
- HORIZON** : 165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC. 22 20 42 42
- JUSTINE** : 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 01
- GBOSSIME** : Face Marché Gbossimé 22 22 50 50
- AMITIE** : 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) 22 21 74 47
- N.D. DE LA TRINITE** : Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80
- FOREVER** : Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77
- AEROPORT** : Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22
- LILAS** : 7, Route de Kégué 22 26 29 59
- THERYA** : Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire) 22 61 56 52
- PAIX** : Résidence du Benin 22 26 40 91
- FIDELIA** : Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 22 71 95 95
- SARAH** : Près du centre de santé d'Adakpamé 22 27 09 25
- ADIDOGOME** : Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85
- SILOE** : Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 90 80 26 39
- ACTUELLE** : Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72
- EL SHADAÏ** : Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25
- MATHILDA** : Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34
- MILLENAIRE** : Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31
- DES ROSES** : Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72
- EL-SHAMMAH** : Sise à Amadahomé à côté de la maison des jeunes 70 43 25 85
- BETANIA** : Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11
- St MICHEL** : Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22
- St ESPRIT** : Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est 70 40 29 06
- EXCELLENCE** : Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87
- NABINE** : Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26
- DIVINA** : GRACIA Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 93 83 91 00
- MAWUNYO** : Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
- ZONGO** : Sise à Togblekopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblekopé 70 45 23 16
- SANGUERA** : Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80
- GANFAT** : AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) 22 55 08 15
- AVEPOZO** : A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86
- DE L'EDEN** : Route d'Aneho, face cité Baguida 70 42 13 98

**Prompt Rétablissement**

**LE LIBÉRAL, disponible chaque semaine chez votre marchand de journaux**

**Coronavirus: Emmanuel Macron s'active face à la propagation de l'épidémie**

**L**e coronavirus continue de progresser en France. Emmanuel Macron a annulé les déplacements prévus à son agenda cette semaine sur le thème du patrimoine et celui du « séparatisme islamiste », pour se consacrer à la gestion de la crise du coronavirus. Alors que l'on déplore un quatrième décès dans le Morbihan, le président de la République a annoncé la réquisition de « tous les stocks et la production de masques de protection ».

Une quatrième décès dû au coronavirus a été annoncé à la mi-journée par le ministère de la Santé. Il s'agit d'un homme de 92 ans décédé dans le Morbihan ce matin. On dénombre désormais plus de 200 cas en France de personnes contaminées. Le président français a fait savoir par Twitter que l'État français réquisitionnait tous les stocks et la production de masques de protection.

Nous réquisitionnons tous les stocks et la production de masques de protection. Nous les distribuerons aux professionnels de santé et aux Français atteints par le Coronavirus.

Édouard Philippe a débuté la semaine au Centre hospitalier universitaire Pellegrin de Bordeaux. Annoncé au dernier moment, ce déplacement visait à montrer que la priorité de l'exécutif est d'essayer d'éviter la progression coronavirus sur le territoire français.

Depuis quelques jours, les cas se multiplient et un membre du gouvernement le confie : « On ne va pas tarder à passer en phase 3 », celle où le virus circule largement dans le pays. Pour Jérôme Salomon, le directeur général de la Santé, il n'y a pas encore de «

diffusion générale du virus sur le territoire », mais « la situation est très évolutive », prévient-il.

Emmanuel Macron, qui s'est rendu à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière la semaine dernière, a réorganisé son agenda pour se concentrer sur le suivi de la crise. Dans son entourage, on assure que le président est « au contact en permanence pour ajuster » et que sa volonté est de « donner les informations en toute transparence, sans naïveté mais sans inquiéter ».

Les leçons de la gestion de la crise sanitaire provoquée par l'incendie de l'usine de produits chimiques Lubrizol à Rouen, ont été tirées, analyse notre journaliste Valérie Gas. Et la communication adaptée avec des points quotidiens du ministre de la Santé et des décisions fondées sur l'avis des médecins et des scientifiques.

**« Qui est malade ? Qui a seulement la grippe ? On ne sait pas »**

Le président souhaite ainsi répondre aux préoccupations grandissantes des Français. En particulier dans l'Oise. Marchés annulés, rassemblements interdits, écoles fermées, c'est l'une des zones les plus touchées par l'épidémie de coronavirus en France. Neuf communes du département sont identifiées comme des foyers de propagation du virus, dont la ville de Creil.

Dans la brasserie "Le Chalet", les clients parlent d'un climat étrange de suspicion. N'importe qui peut porter le virus et éventuellement le transmettre, explique Mohamed Ryad, l'un des clients de la brasserie au micro de notre journaliste Christine Siebert.

« On ne sait pas. Qui est



malade ? Qui a seulement une grippe ? On ne sait pas, déplore Mohamed Ryad. C'est ça qui est un peu gênant. Et plus que ça. Tout le monde a peur. Le commerce est touché, parce qu'il n'y a peu de monde qui circule. Les magasins sont vides, les quartiers sont vides... Maintenant, quand je monte dans le bus ou dans le train et que je tousse, les gens me regardent et se disent : « Celui-là, il a un virus. Moi, j'ai la grippe. Je ne sais pas... »

**Les médecins généralistes face à l'épidémie**

Comment freiner la propagation de la maladie sur le territoire français ? En complément de l'hôpital, la médecine de ville se présente comme un outil de réponse très important dans la gestion de l'épidémie de coronavirus. D'ailleurs, les médecins généralistes se disent prêts à jouer leur rôle dès que le ministère de la santé leur en donne les moyens.

*A suivre...*

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de Rédaction**  
PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)  
Cyrille SABLASSOU

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
JPB

**Adresse**  
Route du Contournement CEDEAO, Agoè Démakpoè, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**

Fin du suspens ...

## La Cour Constitutionnelle confirme : Faure 70,78%

**L'**élection présidentielle du 22 février dernier a connu son épilogue hier mardi avec les résultats définitifs proclamés par la cour constitutionnelle. Les décisions de la cour étant inattaquables, cette dernière étape marque la fin d'un processus électoral qui aura tenu en haleine tout un peuple durant des semaines.

Au total 7 candidats étaient en lice pour cette élection à deux tours. C'est le candidat du parti UNIR qui s'en sort haut les mains avec 70,78%. Faure Gnassingbé succède à lui-même à la tête du Togo pour un mandat de 5 ans.

Il faut rappeler que c'est le 23 février dernier c'est-à-dire juste au lendemain du scrutin que la commission nationale indépendante (CENI) a proclamé les résultats provisoires de cette élection qui déjà donne Faure



Gnassingbé vainqueur à 72,36% pour son poursuivant Kodjo qui d'ailleurs a 18,72% contre 19,46% immédiat Agbéyomé contesté ces résultats

tout en introduisant un recours devant la cour constitutionnelle, dénonçant les irrégularités liées au scrutin.

Même la requête du MPDD a été déclarée recevable par la cour, elle a été rejetée pour absence de preuves. Néanmoins, les résultats ont été ajustés.

Voici donc les résultats définitifs proclamés par la Cour: Faure Gnassingbé 70,78%, Agbéyomé Kodjo 19,46%, Jean-Pierre FABRE 4,68%, Tchabore Gogué 2,40%, Wolou Komi 1,20%, Kouessan Georges 0,80%, Tchassona Traoré 0,68%. ■

FP

## La première session ordinaire de l'année 2020 à l'Assemblée nationale s'est ouverte

**A**près deux mois de vacances, les députés de la 6ème législature de la IVème République ont effectué ce mardi 3 mars 2020 au siège de l'Assemblée nationale à Lomé, leur rentrée parlementaire pour le compte de la première session ordinaire de l'année 2020.



La séance solennelle a été présidée par la présidente de l'institution, Chantal Yawa TSEGAN. Dans son discours de circonstance, elle a félicité le Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna

GNASSINGBE, pour la nouvelle confiance obtenue auprès des populations togolaises par sa réélection à la tête du pays suite à l'élection présidentielle du 22 février 2020. Par ailleurs, elle a saisi l'occasion pour inviter tous les Togolais à œuvrer pour maintenir le climat de paix gage de tout développement.

Plusieurs projets de loi du gouvernement, une quarantaine, seront soumis aux députés au cours de cette session qui vient de s'ouvrir.

Les députés ont été ainsi invités par la Cheffe du Parlement à de l'abnégation et à un nouvel élan, afin de transcender

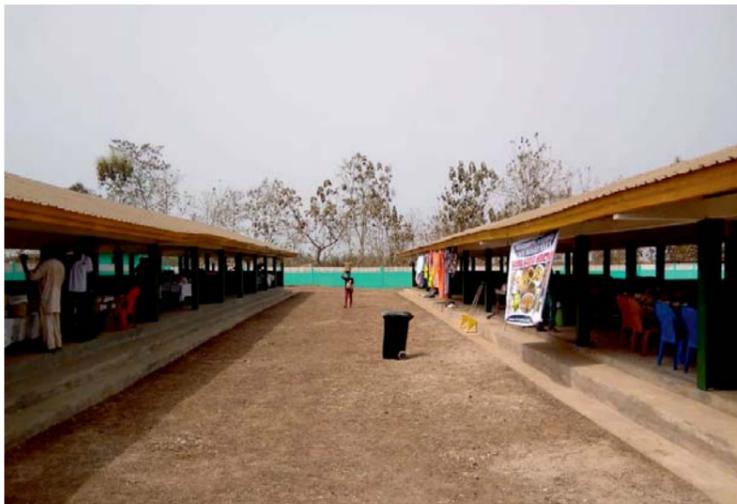
notamment les divergences d'opinion pour adopter les textes de façon consensuelle lorsque l'intérêt national l'exige.

Rappelons que la session a été ouverte en présence du Premier ministre Komi Selom KLASSOU Chef du gouvernement togolais, des présidents des institutions de la république, des membres du gouvernement, les représentants des institutions internationales avec résidence au Togo, autorités politiques, administratives, religieuses, militaires et traditionnelles... ■

## SCANTOGO / RSE :

## Un marché de plus de 34 millions de F CFA offert aux populations de Gnenda Condji

**L**a société SCAN-TOGO, filiale du grand cimentier allemand HEIDELBERGCEMENT GROUP a offert un marché flambant neuf aux populations de Gnenda Condji (préfecture de Yoto), juste à quelques encablures de son usine, le samedi dernier dans la cadre de la mise en œuvre de sa responsabilité sociétale. L'inauguration du nouveau joyau a été faite par le maire de la commune de Yoto 3, en présence d'un représentant du Directeur Général de SCANTOGO, Éric Gougnac, des autorités locales et traditionnelles, ainsi que des populations de la localité.



Elle a été l'occasion pour le chef canton de Tokpli Assou Condji de réaffirmer l'engagement de son canton à embrasser et œuvrer à la réalisation du PND et de la politique de paix prônées par le Chef de l'État. Il a également remercié la société pour ce don, non des moindres, qui vient s'aligner dans la longue liste des actions généreuses de la société vers les populations du canton, écoles, forages d'eau, formation des jeunes, électrification des villages, soutien aux groupements.

« Grâce à vos actions, notre canton connaît des changements », a-t-il confié en signe de reconnaissance.

Pour le représentant du DG de Scan-Togo, l'atteinte des objectifs de la société requiert le renforcement d'un contact permanent et direct avec les communautés locales. De cela découle souvent l'expression des besoins de ces dernières.

Pour lui, l'objectif visé à

travers la construction de ce marché est de permettre aux revendeuses et aux revendeurs de mener leurs activités dans les meilleures conditions à l'abri de la poussière et des dangers routiers. De même la poursuite des activités commerciales

dans un cadre réglementé favorisera le dynamisme de l'économie locale et par ricochet l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

"La construction du marché public de Gnenda Condji vient résoudre le problème d'exposition

d'une part à la poussière des revendeurs installées le long de la voie de SCANTOGO, mais aussi d'autre part les risques d'accident et d'insécurité liés à la circulation de camions transporteurs de la société", a-t-il déclaré.

Le maire de la commune

de Yoto 3 y trouve un témoignage de la volonté du cimentier d'œuvrer au bien-être des communautés riveraines. Il a demandé aux usagers d'assurer les services d'entretien et d'assainissement

Le nouveau bijou est composé de deux grands hangars de 5 compartiments chacun, des sanitaires et a coûté en tout 34 millions de fca.

Outre cela, la société promet de réhabiliter de concert avec WACEM, dans un délai de 2 ans l'hôpital de Tabligbo à un coût de 300 millions de francs CFA.

La cérémonie a été marquée par des prestations culturelles et traditionnelles avec Apeson, et des groupes folkloriques locaux. ■

**Démocrate**

### Politique :

## Agbeyomé Kodjo se veut légaliste

*Suite de la UNE*

indépendante CENI même s'il y a eu quelques réajustements précise-t-il. Il faut rappeler que les résultats provisoires proclamés par la CENI créditaient le candidat du MPDD d'un peu plus de 18% des voix.

Tout en se remettant à Dieu qui serait de son côté de même que le peuple togolais, Agbéyomé. « Nous verrons dans les semaines à venir, ce qu'il y a lieu de faire », a-t-il martelé qu'il respecte la décision de la cour « Je respecte, je suis légaliste mais ça n'enlève pas la frustration et l'injustice caractérisées que nous observons... », a-t-il conclu au micro de nos confrères de



Victoire FM.

Il faut rappeler que l'ex Premier Ministre d'Eyadema porté à bout de bras par la dynamique Kpodzro s'était autoproclamé vainqueur avant même les résultats provisoires. Il avait vendredi appelé ses militants à

descendre dans les rues pour défendre leur vote. Quelques heures avant la proclamation des résultats définitifs Agbeyomé Kodjo avait nommé dans la foulée un premier ministre. ■

**PF**

Journée mondiale de la Protection civile :

## L'ANPC prend des mesures pour une gestion plus efficace des catastrophes

**L**e monde entier a célébré le 1er mars dernier, la journée mondiale de la protection civile. Au Togo, l'évènement a été commémoré par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), avec le concours de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes. Plusieurs actions ont marqué cette célébration. Parmi elles, celle qui a retenu plus l'attention de l'opinion est l'adoption des mesures incitatives à l'endroit des populations pour une gestion plus efficace des catastrophes naturelles et une meilleure prise en charge des victimes.

Le 1er mars de chaque année, il est célébré à travers le monde, la journée internationale de la protection civile. Profitant de cette occasion, le Togo veut améliorer ses capacités de gestion et d'évaluation des catastrophes naturelles.



Dans le souci de mieux gérer les catastrophes ou les situations d'urgence, l'Agence Nationale pour la Protection Civile (ANPC) veut doter chaque foyer d'un secouriste.

Pour ce faire, l'agence veut organiser des sessions de formation des formateurs de la société civile, des acteurs de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes. Ces sessions de formation devront s'articuler autour des gestes et techniques de premiers secours lors de la surveillance des différentes situations

d'urgences. Ceci permettra à tous les acteurs de travailler en synergie afin de contribuer au renforcement de la résilience du pays dans le cadre de la lutte contre les catastrophes et aider l'agence à atteindre son objectif.

On se rappelle qu'il ya trois ans, le Togo a élaboré une stratégie nationale de gestion de catastrophes qui comprend notamment un plan d'organisation des secours d'urgence et un programme national

pour l'adaptation aux changements climatiques. Dans ce cadre, il a été mis en place le Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT). Ce dispositif d'un montant de 16 millions de dollars financé par le Togo et la Banque mondiale a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion des risques d'inondation et de dégradation des sols dans les zones rurales et urbaines.

Comme finalité, il vise à



garantir la gestion durable des terres dans les zones soumises aux aléas climatiques. Le projet soutient la restauration des services d'écosystèmes qui permettent de réduire et d'atténuer les inondations récurrentes en favorisant les pratiques durables d'agriculture dans les bassins pluviaux et la réduction de l'érosion des sols. Le PGICT vient renforcer l'arsenal des mesures nationales visant à limiter et à gérer les risques et impacts des catastrophes tant au niveau national que local. D'importants efforts ont été réalisés depuis plusieurs années avec de grands travaux d'assainissement dans les villes, comme : la pose d'épis sur le littoral, le renforcement du reboisement et davantage de moyens accordés aux acteurs de la

plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes naturelles. Pendant les saisons de fortes pluies, l'agence se met au chevet des victimes et des populations vulnérables pour leur apporter son soutien.

Notons que l'Agence nationale de la protection civile est l'organe chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de la protection civile au Togo. Elle a pour mission de coordonner sur toute l'étendue du territoire national, l'ensemble des risques de catastrophes et de gestion des situations d'urgence qui, faut-il le rappeler compromettent les efforts de développement durable. Il est créé le 31 janvier 2017 par décret présidentiel.■

**Roger G.**

Présidentielle du 22 février :

## Coup de projecteur sur Tchassona Traoré la lanterne rouge

*Suite de la UNE*

ancien cadre du PDR de Zarifou Ayéva qui totalise une certaine expérience politique.

Pourquoi est-il le mal aimé de tous les candidats à chaque élection présidentielle? Pourquoi tient-il à

briguer la magistrature suprême avec un poids politique aussi léger, comparable à celui d'une feuille morte.

Presque tous les candidats ont fait une percée dans leur région d'origine mais telle n'est pas le cas pour

Tchassona Traoré battu presque par tous les autres candidats dans toutes les localités du Togo y compris Tchaoudjo sa région natale. Le MCD n'existe-t-il que de nom?

**La Rédaction**



## Première convention agroalimentaire en France : Des opportunités d'affaires pour les entrepreneurs agricoles togolais

**D**u 7 au 8 avril 2020, se tiendra à Marseille en France, la première convention des entreprises agroalimentaires. Un rendez-vous international, une occasion d'affaires pour les entrepreneurs agricoles togolais qui pourraient profiter de cette conférence pour faire la promotion de leurs produits et démontrer tout le génie togolais dans le secteur de l'agroalimentaire.

Cette Convention de Marseille, première du genre rassemblera des investisseurs et des entreprises européennes et africaines du secteur de l'agroalimentaire durant deux jours pour des réflexions autour de leur secteur d'activité. Dans le cadre de cette rencontre de haut niveau qui se profile à l'horizon, les organisateurs veulent établir des projets concrets de financement pour les entrepreneurs agricoles. Cette rencontre se veut un cadre d'échanges entre les acteurs du secteur pour la signature des accords de partenariat.

En prélude à cette convention, les chefs d'entreprises et les entrepreneurs togolais du secteur agricole sont

conviés à une rencontre préliminaire le 10 mars 2020 au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) à Lomé en vue de parfaire la participation de la délégation togolaise. Cette rencontre va organiser la sélection et l'inscription des entreprises togolaises candidates à la Convention de Marseille et va définir leurs besoins pour une participation active et bénéfique à ce grand rendez-vous international.

Rappelons que le secteur de l'agroalimentaire est le secteur où les produits issus de l'agriculture sont transformés en produits alimentaires. Ce secteur réunit toutes les entreprises qui touchent à l'alimentation et à



Noël Bataka, ministre togolais en charge de l'agriculture

l'agriculture. Au Togo, le secteur connaît depuis quelques années un accompagnement financier et technique de la part des pouvoirs publics et des partenaires. Pour preuve, plusieurs initiatives des jeunes allant dans ce sens, ont déjà bénéficié des crédits et des suivis techniques de la part des structures comme le FAIEJ, le PRADEB, l'ANADEB, du MIFA, etc.... Ces appuis multiformes ont permis

aux acteurs du secteur de relever plusieurs défis majeurs tels que : l'emballage et l'étiquetage des produits, la qualité des contenus, la distribution et l'écoulement des produits.

En outre, l'autre problème crucial et persistant auquel sont confrontés les entrepreneurs togolais de l'agroalimentaire, est celui de la concurrence

étrangère. En effet, les produits alimentaires locaux sont victimes de l'invasion des produits importés. Mais grâce à la politique de promotion de la consommation locale initiée par le Gouvernement togolais, et des multiples appuis dont le secteur a bénéficié ces dernières années, l'on peut admettre que l'agroalimentaire se porte mieux au Togo. En clair, les transformateurs ont pu compter sur les financements accordés par les différents départements du ministère en charge du développement à la base pour promouvoir leurs productions.

Aujourd'hui, le secteur se présente comme l'une des solutions à l'épineuse question de la réduction du chômage et de la pauvreté. La Convention de Marseille qui se tiendra en avril prochain constitue donc une opportunité d'affaires pour les entrepreneurs en ce sens qu'elle va offrir des rencontres d'échanges entre les différents acteurs pour des accords de partenariats. Au moment où le Gouvernement togolais veut miser sur la compétitivité du secteur privé pour atteindre les objectifs du Plan National de Développement (PND), ces genres de rencontres internationales seraient très utiles pour les entrepreneurs nationaux.

L'importance du secteur de l'agroalimentaire

Suite à la page 7

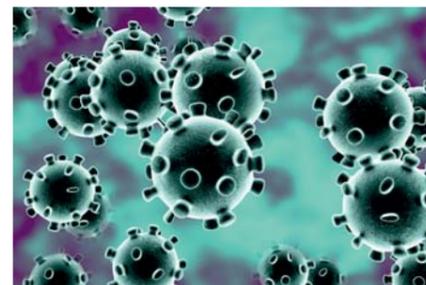


RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Présidence de la République  
Cellule Climat des Affaires

**Indice Femmes,  
Entreprises et Droit :**  
le Togo, 63<sup>e</sup> pays au monde  
et 7<sup>e</sup> en Afrique



# Santé : Tout ce que vous devez savoir sur le nouveau coronavirus (Suite&fin)



**A** lors que l'épidémie causée par le nouveau coronavirus prend de l'ampleur, la réponse internationale pour contrer son expansion permet pour l'instant de limiter les dégâts. Où en sommes-nous ?

## Quels sont les impacts actuels ?

C'est aussi par la pression énorme sur les ressources de santé que le virus peut nous causer du tort. Ainsi, à Wuhan, où les premiers cas ont été observés, on comptabilise près de 3000 patients dans les hôpitaux municipaux, en plus des milliers d'autres qui séjournent présentement dans les hôpitaux qu'on a construits en quelques semaines.

Il ne s'agit toutefois pas d'hôpitaux permanents, mais bien d'une solution temporaire permettant d'affronter la vague des patients qui n'aurait pas manqué de paralyser — voire de submerger — le système de santé de telles villes où se concentrent la plupart des cas.

Un risque majeur et systémique qu'il ne faut pas négliger, et qui pourrait avoir le même effet en cas de diffusion de l'infection chez nous, est l'engorgement d'hôpitaux déjà saturés.

Pour le personnel soignant, il s'agit d'éviter les contaminations, qui avaient entraîné plusieurs décès au Canada à l'époque du SRAS. Les plus récentes informations indiquent que 1700 travailleurs de la santé auraient déjà été contaminés en Chine, une bien mauvaise nouvelle. Mais seulement six décès ont été constatés dans ce groupe.

## La réponse

Comme avec le SRAS, les mesures strictes entourant l'identification et la prise en charge des cas suspects et infectés chez nous sont déjà en place, de sorte qu'on risque assez peu de voir une propagation importante du

virus au Canada. Surtout que nous avons appris des erreurs du SRAS.

Les directives ont été adaptées au fur et à mesure que l'on comprenait mieux la nature des cas. Ainsi, dans toutes les urgences, des questions sont posées aux personnes dès leur arrivée, durant le triage initial.

Si la personne présente les symptômes mentionnés et répond aux critères, elle est considérée comme potentiellement atteinte de COVID-19. Une approche particulière est alors immédiatement mise en place : isolation dans une chambre à pression négative (permettant de diriger tout l'air de la salle vers des filtres qui bloquent la diffusion du virus), mesures de protection (masques spéciaux, visière faciale, blouse et masques) et évaluation approfondie identifiant les cas positifs.

La probabilité d'échapper à

ces filtres est très faible, de sorte que le risque de contracter la maladie chez nous est nul ou presque. Au Québec, trois cas sont en observation (en date du 13 février). Actuellement, quatre hôpitaux sont déjà désignés sur le territoire québécois pour recevoir les patients dont le diagnostic serait confirmé.

## Et la suite ?

Que va-t-il arriver ensuite ? Personne ne peut vraiment répondre à cette question actuellement. On sait au moins que les mesures de confinement fonctionnent et que la propagation hors de la Chine est limitée, alors que le nombre de nouveaux cas diminue chaque jour (sans toutefois tenir compte du changement dans la méthode de décompte de cette semaine).

Tout le monde espère que les mesures de confinement seront suffisantes pour limiter le «

terrain de jeu » du virus, ce qui pourrait mener à la fin de cette épidémie, comme pour le SRAS.

Mais qu'arriverait-il si le confinement pratiqué échouait et que le virus se répandait de manière endémique dans la population, un scénario qui apparaît plausible pour plusieurs experts ? Il causerait d'abord son lot de mortalité et une pression sans doute intense sur les systèmes de soins. On s'y prépare d'ailleurs tant bien que mal, puisque la pression sur les systèmes serait énorme.

Le virus s'intégrerait alors aux virus en circulation, causant des poussées d'infection suivies de régressions dont l'ampleur et l'impact sont impossibles à prévoir. L'immunité de la population augmenterait sans doute, de sorte que de moins en moins de personnes seraient susceptibles de subir des infections mettant leur vie en jeu.

Un tel scénario ne tient toutefois pas compte de mutations possibles (qui peuvent renforcer la contagiosité et la gravité de l'infection ou l'atténuer). La bonne nouvelle, c'est que les virus comme celui causant le COVID-19 paraissent muter bien plus difficilement que celui de la grippe, par exemple.

Quoi qu'il en soit, nous n'en sommes pas là. Malgré l'ampleur de l'infection actuelle, il y a de fortes chances que les mesures de quarantaine et d'isolation permettront de contenir l'infection et de limiter les dégâts. On se le souhaite.

En attendant, il faut travailler à contenir le virus, tout en appuyant les scientifiques qui en sont à établir les priorités de recherche internationale touchant la maladie, les traitements et les vaccins. C'est une histoire à suivre. ■

## Première convention agroalimentaire en France :

# Des opportunités d'affaires pour les entrepreneurs agricoles togolais

Suite de la 6

dans l'économie nationale et même africaine n'est plus à démontrer. Les populations africaines en général et togolaises en particulier sont extrêmement jeunes. Ce qui suppose que si le secteur de la transformation des produits agricoles bénéficie de financements conséquents, cela créerait des emplois pour la jeunesse et l'économie aussi se porterait mieux.

Une idée que le Président de la BAD a bien comprise lorsqu'il disait : « Les futurs milliardaires de l'Afrique ne viendront pas du pétrole, du gaz ou des industries extractives... Il s'agit d'investir dans les petites entreprises agroalimentaires pour qu'elles deviennent de grandes entreprises demain. En encourageant les jeunes à chaque étape de la chaîne de valeur agroalimentaire, nous leur permettons de créer des entreprises agroalimentaires viables,

et rentables, des emplois et de meilleurs revenus pour eux-mêmes et pour leurs communautés » a déclaré Akinwumi Adesina lors du lancement du programme Empowering Novel Agri-Business-Led Employment (ENABLE Youth) en 2017. Selon les récentes études, au fur et à mesure que les économies africaines se transforment, les possibilités d'emplois et d'entrepreneuriat pour les jeunes dans les

chaînes de valeur à fort potentiel se feront plus nombreuses.

L'une des opportunités que les jeunes entrepreneurs agricoles togolais pourraient saisir à l'occasion de cette Convention internationale est de parvenir à tisser des accords de partenariats gagnant-gagnants pour que leurs produits soient vendus sur le marché régional et international. ■

Roger G.

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme



organise

► UNE COLLECTE DE SANG ◀

**6** VENDREDI  
**MARS**  
**2020**  
à partir de 7H00  
au siège de l'OTR

**DONNONS DU SANG  
POUR SAUVER DES VIES !**

8201



Office Togolais des Recettes - OTR

[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

FÉDÉRER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

